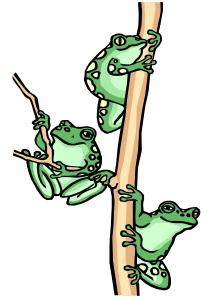




# Au Fil de la Lauch

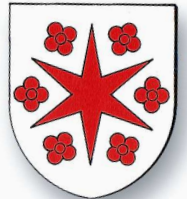
*S'herrlesher Freschablättla*  
(Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Site : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>



Décembre 2010

## Edit0



Décembre est déjà à nos portes, une autre année touche à sa fin, apportant ses manifestations traditionnelles. Les occasions de se retrouver ne manquent pas.

Cela commencera le premier week-end, pendant lequel se déroulera le marché de Noël organisé par le comité des fêtes. Le 6, Saint Nicolas fera son marché au Freschachissala et sera de passage dans les humbles demeures des gentils petits villageois, le Père Fouettard étant là pour les autres, s'il y en a.

La plupart de nos associations fêteront Noël, nos aînés seront plus particulièrement mis à l'honneur le dimanche 12. Ce sera l'occasion pour eux de se réunir autour d'un repas, préparé et servi par les membres du Coup de Main.

Les jeunes du théâtre donneront également une représentation les 14 et 15, vous faisant profiter de tous leurs talents tout comme l'ADEM'OH qui nous ravira des siens le 19.

Mais au-delà de toutes ces festivités, ayons un geste ou une pensée pour tous ceux qui sont dans le besoin, malades, ou qui ont perdu un être cher, que pour tous Noël soit symbole de paix, de sérénité.

Bonnes fêtes à tous.



Commémoration du 11 novembre

Erick GAUTHIER



Démolition du bunker



Réhabilitation de la roue à aubes



Fleurissement d'hiver



André est parti à la retraite !

# Le Mot du Maire



## CELA S'EST PASSE ...

L'insigne de Chevalier de la Légion d'Honneur a été remis le 22 octobre dernier à Arlette STEYER, Directrice Artistique et Pédagogique de la Maîtrise de Garçons de Colmar et habitante de notre village. Son engagement pour la musique est immense. Nous exprimons nos plus vives félicitations à notre Chevalier de la Légion d'Honneur.

La soirée potirons et lampions des écoles s'est passée dans une bonne ambiance et la directrice était satisfaite de la fréquentation.

De nombreuses associations ont tenu leur assemblée générale et ont présenté le bilan de leur gestion à leurs membres. Tel était le cas des JOLIS MOLLET, du COUP DE MAIN, des JSP des TROIS CHATEAUX et de l'ADEM'OH. A chaque fois, la commune était représentée, témoignant ainsi son soutien aux bénévoles du village.

Lors des élections du comité de l'ADEM'OH, Christian MAYER ne s'est plus représenté pour le poste de président car il quittera bientôt le village pour élire domicile à Munster. Ce sera désormais Séverine ORY née KIRTZ qui assumera cette responsabilité. Christian MAYER est vivement remercié pour son investissement exemplaire pour l'école de musique locale.

Début de ce mois, nous avons pensé à tous ceux qui nous étaient chers et qui nous ont quittés. Lors de la cérémonie du 11 novembre, le diplôme d'honneur a été remis aux anciens combattants de la guerre 39/45 ainsi que de nombreuses médailles à des membres méritants.

## QUELQUES MOTS SUR ....

Un nouveau pavoisement a été mis en place au monument aux morts. Désormais, trois nouveaux mâts avec trois nouveaux drapeaux (EUROPE-FRANCE-ALSACE) sont installés place du 5 février.

Dans la nuit du 23 au 24 octobre, des panneaux de commerçants et de chantier ont été arrachés et jetés dans la Lauch, des barrières de signalisation

déplacées, des vitres cassées au cercle Saint-Michel ainsi que des dégradations commises dans le sas d'entrée de la piste de quilles. Des plaintes ont été déposées à la gendarmerie de Wintzenheim par le président de la section de quilles et le maire suite à ces agissements commis probablement par trois garçons et une fille se déplaçant en voiture rouge. Nous vous rappelons qu'il est important d'appeler la gendarmerie, (faire le n° 17 par téléphone ou portable), sans attendre, au cas où vous remarquez des allées et venues suspectes à n'importe quelle heure de la journée ou de la nuit.

Des tags ont été apposés sur divers biens publics et privés à différents endroits de la commune dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre date à laquelle se fêtait Halloween. Les responsables des dégradations ont été retrouvés et ont dû enlever leurs graffitis. Ils ont été convoqués avec leurs parents pour un sérieux rappel à l'ordre en présence de la gendarmerie.

Il n'a pas fallu une journée aux machines pour enlever, avec l'avis favorable des Bâtiments de FRANCE et du Ministère des Armées, le bunker datant de la guerre 14/18 situé à l'entrée de Herrlisheim sur la route de Niederhergheim, laissant la place libre à une future construction.

## DEPART A LA RETRAITE D'ANDRE

André FURSTENBERGER a fait valoir ses droits à la retraite après presque 20 ans d'emploi à la commune. André était l'homme à tout faire mais avait un don particulier pour la préparation des salles lors des cérémonies et des réceptions organisées par la commune. Nous lui souhaitons une longue et paisible retraite avec Yvette qui a également demandé ses droits à la retraite.

Dès à présent, une offre d'emploi a été publiée pour trouver un rem-

plaçant. Vous trouverez plus de précisions sur cette offre en annexe.

## LE FLEURISSEMENT

Nous voulions que notre village soit également accueillant durant la période hivernale et avons ainsi décidé, pour la première fois, de mener une action de fleurissement. A ce titre, 800 pensées et 2000 bulbes de tulipes ont été plantés à différents endroits du village.

## PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La décision de transformer le POS en PLU a été prise par l'équipe municipale précédente en 2005. Depuis 2008, année de notre élection, nous nous sommes réunis neuf fois en commissions réunies, deux fois nous avons rencontré les personnes publiques associées, il y eut la réunion publique avec les habitants et l'intervention du commissaire enquêteur. Aujourd'hui, on peut dire qu'une trentaine d'élus ont travaillé sur ce dossier extrêmement délicat. Le PLU a été adopté à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 17 novembre ; il servira de guide pour l'urbanisation future de notre village.

## NUISANCES DIVERSES

Pas une semaine ne passe sans que nous soyons contactés pour diverses nuisances tels la fumée provenant des feux allumés dans le village ou à proximité, les dépôts sauvages de matériaux divers dans la nature, les fossés ou à côté des bennes prévues à cet effet, les nuisances sonores, (utilisation de matériels bruyants en dehors des horaires autorisés par l'arrêté municipal que nous rappelons en annexe). Nous vivons en communauté et c'est à chacun d'entre nous de faire un effort et de respecter autrui.

## LES TRAVAUX ...

### LE GAZ

Les travaux devraient débuter encore en novembre à partir de Hattstatt. Ils



rejoindront le croisement d'Obermorschwihr et descendront vers l'ancienne gare de notre village. Il est évident que la population sera confrontée à des désagréments pendant les travaux qui devraient durer au minimum jusqu'à fin 2011.

En fonction du montant des devis que les entreprises nous présenteront et selon nos possibilités financières, nous profiterons de l'opportunité pour enfouir les réseaux d'éclairage public, d'électricité basse tension, de téléphone sur une partie des rues de la Gare, des Fleurs et de l'impasse des Bergers.

## LA ROUE A AUBES

Quelques travaux restent à réaliser : la mise en place des planches sur la roue à aubes, l'aménagement floral et l'installation d'une petite clôture à l'avant, le tout en propre régie.

## ROUTE DE SAINTE CROIX EN PLAINE

La pose des trottoirs est en train d'être réalisée. L'installation d'un plateau au croisement avec la rue des Etangs pour ralentir la vitesse des véhicules, l'aménagement du carrefour près du pont avant le remplacement de la couche d'enrobés, le remplacement de l'éclairage public et l'enlèvement des poteaux de FRANCE TELECOM seront réalisés dans la foulée. Ces travaux, tout en limitant les nuisances, amélioreront l'image de ce secteur du village.

## IMPASSE DE LA GARE

L'enfouissement des réseaux est pratiquement terminé. La mise en place d'un puits perdu pour l'évacuation des eaux pluviales suivie de la pose d'une couche d'enrobés sont prévues par la suite.

Mois de décembre, mois de fête et de cadeaux. Passage de Saint-Nicolas, marché de Noël, fête de Noël pour nos aînés et des associations. Cependant, n'oublions pas tous ceux qui sont touchés par le chômage, la maladie ou qui sont dans le besoin.

En vous souhaitant une belle fin d'année 2010 !

Votre Maire,  
Gérard HIRTZ



## AGENDA / DECEMBRE 2010

- 02 - AG Amicale des Maires du Canton
- 4/5 - Marché de Noël
- 06 - Marché Saint Nicolas au Freschahissala
- 06 - Passage de Saint Nicolas
- 11 - AG et fête de Noël de l'ASIET
- 12 - Fête de Noël de l'Age d'Or
- 14/15 - Spectacle de Noël T.T.H.
- 16/17 - Fête de Noël des écoles
- 18 - AG et Fête de Noël HEC (Escrime)
- 19 - Concert de Noël de l'ADEM'OH  
Salle St Michel à 17 h



Pour info :

Du 27 novembre au 9 janvier, l'Eglise St Michel sera ouverte au public.

## La commune de HERRLISHEIM, recrute

### un ADJOINT TECHNIQUE POLYVALENT.

Missions :

L'agent recruté rattaché au service technique de la commune sera notamment chargé des missions suivantes :

- Maintenance et entretien des bâtiments publics et des espaces verts,
- Entretien de la voirie.

Profil recherché :

- Niveau C.A.P. ou B.E.P.,
- Connaissances dans divers métiers du bâtiment (électricité, sanitaire),
- Sens de l'initiative et de la polyvalence,
- Expérience similaire appréciée,
- Permis VL, PL ainsi que CACES souhaités.
- Engagement au Corps des Sapeurs Pompiers local souhaité.

Poste à temps complet à pourvoir pour le 2 janvier 2011.

Les lettres de candidature manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae détaillé sont à adresser pour le 15 décembre 2010, à

Monsieur le Maire  
Allée de l'Hôtel de Ville  
68420 HERRLISHEIM près COLMAR



## PREVENTION DES CHUTES ET ATELIER D'EQUILIBRE



En collaboration avec la Mutualité Sociale Agricole, nous organisons dans notre commune une conférence débat sur la prévention des chutes, suivie d'un atelier d'équilibre comprenant 10 séances, à raison d'une séance par semaine.

**Cette conférence débat aura lieu le 13 Janvier 2011 à 14 h 00  
à la mairie, Salle des Sociétés.**

Les « ATELIERS EQUILIBRE » sont des programmes de prévention organisés près de chez vous.

Un atelier équilibre propose :

- **une réunion d'information animée par des professionnels de santé**, pour présenter la démarche et pour vous inscrire.
- **une séance personnalisée de tests**
- **10 séances hebdomadaires d'exercices ludiques**
- **1 séance d'évaluation individuelle**

Les groupes sont constitués de 10 à 15 personnes au maximum. Les séances durent environ une heure. Un animateur sportif spécialement formé encadre chaque séance.

La participation financière pour l'ensemble de l'atelier est de 40 € (4 € par séance).

Vous avez envie de prendre soin de vous, un peu de temps disponible, c'est le moment d'y participer.

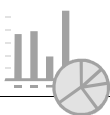
En effet, **travailler son équilibre, c'est allonger son temps d'indépendance et gagner en liberté.**

## ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DE COLMAR-RHIN-VOSGES (SCoT)

Cette enquête aura lieu du 15 décembre 2010 au 21 janvier 2011 inclus

Vous trouverez la liste des mairies depositaires des registres d'enquêtes sur « l'avis d'enquête publique » affichée en mairie de Herrlisheim, sur le site de Herrlisheim et au SCoT CRV [www.scot-crv.fr](http://www.scot-crv.fr)

## STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE



	Septembre	Octobre	Novembre
Femmes	29	29	31
Hommes	29	32	30
Total	58	61	61
Demandeurs d'emploi indemnisés	43	47	47
Demandeurs d'emploi non indemnisables	15	14	14



## LES AMPOULES BASSE-CONSOMMATION

Comme vous le savez certainement, les ampoules basse consommation (ou lampes fluo-compactes, LFC) remplacent au fur et à mesure nos bonnes vieilles lampes à incandescence. Les ampoules de plus de 75W ne sont d'ores et déjà plus commercialisées. Au 30 juin 2010, c'était le tour des modèles de 60W, au 31 août 2011 celui des 40W et enfin le soir du passage à l'an 2013, il ne devrait plus être possible de trouver en boutique une seule lampe à incandescence.

L'objectif premier est le gain de consommation. Pour une intensité inférieure, on arrive à la même puissance d'éclairage, mais il y a des inconvénients.

Elles coûtent quatre fois plus cher que les ampoules classiques, elles contiennent du mercure et émettent des champs magnétiques et des radiofréquences. Elles fonctionnent comme les tubes fluorescents. L'innovation technique est basée sur l'adjonction d'un circuit électronique intégré comprenant un starter et un ballast (transformateur). Il permet des champs magnétiques de basses fréquences entre 50 et 500 hertz ainsi que des hautes fréquences entre 20 et 60 kilohertz. Ainsi des porteurs de pacemaker ont subi des interférences électromagnétiques à proximité de ces ampoules.

L'Ademe, qui s'appuie sur une étude du CSTB (Centre des sciences et techniques du bâtiment), précise qu'en usage courant (à partir de 30 cm) - et pour tous les modèles évalués, - le champ électromagnétique émis par une LFC est inférieur à la limite d'exposition, fixée par la commission internationale sur la radioprotection non ionisante, et reprise par le Conseil de l'Union Européenne, mais préfère recommander d'éviter une lampe de chevet ou de bureau équipée de LFC.

### Que faire avec les ampoules usagées ?

Les apporter à un point de collecte et surtout ne pas les casser.

### Que faire en cas de bris ?

- **Le mercure** qui s'en dégage est hautement toxique et peut provoquer, entre autres, migraines, vertiges, troubles de l'audition, baisse de la vision, désordres neurologiques irréversibles.
- **D'abord quitter la pièce** pendant au moins 15 minutes après avoir ouvert les fenêtres.
- **Ne pas utiliser d'aspirateur** pour nettoyer. Il serait alors lui-même contaminé par le mercure.
- **Ramasser les débris** avec des gants et les placer dans un contenant hermétique puis évacuer l'ensemble (y compris le matériel de nettoyage) hors de la maison. Aérer la pièce plusieurs heures après le nettoyage.

## Ne jeter plus les lingettes dans les toilettes !

Pas une semaine ne passe sans que nous devons intervenir sur les pompes de relevage bouchées par des lingettes ou bloquées par de la filasse.

Faites un effort, ne jeter plus vos lingettes dans les toilettes.

Merci d'avance !





## LA RENTRÉE LITTÉRAIRE À LA BIBLIOTHÈQUE

Parmi plus de 700 ouvrages parus lors de la rentrée littéraire 2010, nous avons essayé de choisir les livres qui pourraient répondre le mieux à vos attentes. Vous trouverez ci-dessous une liste, non exhaustive, de nos acquisitions.

### Jeunesse

**Pour nos très jeunes lecteurs**, quelques albums comme :

◆ **T'choupi** et **Mini-Loup** qui ont toujours un grand succès auprès de nos lecteurs en herbe et d'autres ouvrages.

**Les amateurs de BD découvriront** : une nouvelle aventure des « **Pompiers** » et une nouvelle série : Bienvenue à Altféa, ainsi que les dernières aventures de **Luky Luke** : les Profs et autres.

**Pour ceux qui préfèrent les romans** :

Nos lecteurs débutants pourront découvrir :

◆ P'tit Lulu cuisinier de Christophe Loupy ;  
◆ Le Père Noël de Justine de Laurent Sabathié et Roberta Angeletti ;  
◆ après Ratus, voici sa copine Ralette qui vient enrichir nos rayons ;  
et quelques autres petits romans.



Pour nos jeunes lecteurs un peu plus aguerris, nous avons choisi, entre autres :

- ◆ Pour l'amour d'un cheval de Patricia Leitch ;
- ◆ 2 nouvelles histoires du Petit Nicolas de Sempé et Goscinny
- ◆ le nouveau tome de la série " Tara Duncan " : l'impératrice maléfique.

### Adolescents

**Sont à disposition** :

- ◆ le tome 12 " Des Chevaliers d'Émeraude " d'Anne Robillard
- ◆ le dernier tome de la saga "Chroniques des Temps Obscurs" : Chasseur de fantômes.

Nous invitons nos jeunes lecteurs à venir découvrir la totalité des acquisitions puisqu'une quarantaine de nouveautés sont disponibles aux rayons jeunes et adolescents.

### Adultes :

**Vous trouverez** :

- ◆ le dernier prix **Goncourt** : "La carte et le territoire " de **Michel Houellebecq** ;
- ◆ le prix **Renaudot 2010** : "Apocalypse Bébé" de **Virginie Despentes** ;
- ◆ le prix **Médicis 2010** : "Purge" de **Sofi Oksanen** ;
- ◆ Dolce Vita (1959-1979) de Simonetta Greggio : 20 ans de l'histoire de l'Italie ;
- ◆ Prodigeuses créatures de Tracy Chevalier (auteur de la Jeune fille à la perle) ;
- ◆ Le cœur régulier d'Olivier Adam ;
- ◆ L'insomnie de Marc Dugain ;
- ◆ Le siècle : la chute des géants (Tome 1) : Le dernier Ken Follett
- ◆ Absolument dé-bor-dée ou le paradoxe du fonctionnaire de Zoé Shepard ;

et également les derniers ouvrages de Harlan Coben, Maxime Chattam, Elizabeth George et d'autres encore que nous ne pouvons pas tous citer (plus de 50 nouveautés).

Pour les **amateurs de BD**, les premiers tomes de deux nouvelles séries sont dans les bacs :

- ◆ Cette histoire qui fait l'Alsace de M-T Fischer et C. Carmona.
- ◆ Les gens honnêtes de Durieux et Gibrat ;
- ◆ Le nouveau tome des " Bidochon n'arrêtent pas le progrès ".

Dans la série **documentaire** : la méthode Dukan illustrée du Dr Pierre Dukan.

L'intégralité des acquisitions, depuis le début de l'année, est consultable sur le site de la commune : [www.herrlisheim-pres-colmar](http://www.herrlisheim-pres-colmar), rubrique " culture et patrimoine ".

L'équipe de la bibliothèque



## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2010

### Procès verbal de la séance du 30.09.2010

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### Approbation du P.L.U.

Le conseil municipal,

VU le code de l'urbanisme ;  
VU la délibération du conseil municipal du 2 novembre 2005 prescrivant l'élaboration du P.L.U. ;  
Vu la délibération du conseil municipal du 26 mars 2009 arrêtant le projet de P.L.U. ;  
VU l'arrêté municipal du 7 octobre 2009 prescrivant l'enquête publique sur le projet de P.L.U. ;  
ENTENDU les conclusions du Commissaire Enquêteur.

Le Maire rappelle qu'il a organisé une réunion d'information avec les personnes publiques associées après enquête publique pour faire le point sur les modifications à apporter au projet de P.L.U. pour tenir compte de la consultation des personnes publiques dans le cadre de l'article L.123-9 alinéa 2 du Code de l'Urbanisme ainsi que des résultats de l'enquête publique.

ENTENDU l'exposé du Maire rendant compte au conseil municipal des modifications qu'il y a lieu d'apporter au projet de P.L.U. pour tenir compte de la consultation des personnes publiques dans le cadre de l'article L.123-9 alinéa 2 du Code de l'Urbanisme ainsi que du résultat de l'enquête publique (zones inondables, actualisation et ajustement de diverses dispositions réglementaires, évolution du zonage lieudits Heiligkreutzgaerten et Scheunengaerten et mise à jour des orienta-

tions d'aménagement correspondantes, actualisations ponctuelles de zonage, extension protection du vignoble, actualisation du rapport de présentation).

CONSIDERANT que le Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être approuvé conformément à l'article L.123-10 du Code de l'Urbanisme.

Après en avoir délibéré :

**1** décide à l'unanimité d'approuver le Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est annexé à la présente ;

**2** dit que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R.123-24 et R. 123-25 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le département ;

**3** dit que conformément à l'article L. 123-10 du Code de l'Urbanisme, le dossier de P.L.U. est tenu à disposition du public en mairie de HERRLISHEIM-PRES-COLMAR aux jours et heures habituels d'ouverture ;

**4** dit que la présente délibération sera exécutoire après l'accomplissement des mesures de publicité précitées.

La présente délibération accompagnée du dossier qui lui est annexé sera transmise au Préfet du Haut-Rhin.

### Convention ADAUHR

Le conseil municipal autorise le Maire à signer avec l'ADAUHR un avenant n° 2 d'un montant de 1 620 euros HT consistant à intégrer, dans le dossier

de révision du POS et établissement d'un PLU, des points supplémentaires d'adaptation du dossier.

### Décisions modificatives

Le conseil municipal adopte les décisions modificatives du budget principal comme suit :

Article 60621	
Combustibles	+ 4 000 €
Article 61522	
Bâtiments	- 5 500 €
Article 61551	
Matériel roulant	+ 1 500 €
Article 6411	
Personnel	+ 8 000 €
Article 6451	
URSSAF	+ 1 500 €
Article 6454	
Autres charges	+ 1 500 €
Article 6419	
Rembours. rémunérations (recettes)	+ 11 000 €

### Enfouissement des réseaux secs

Le Maire rappelle à l'assemblée que le projet d'alimentation au gaz dans l'agglomération débutera début 2011. Il serait à cette occasion opportun d'enfouir, en coordination avec ces travaux, les réseaux secs dans certains secteurs, ce qui permettrait à la commune de bénéficier de la part d'ERDF d'une aide de 40% pour la mise en souterrain du réseau basse tension et de ne payer qu'une surcharge de tranchées.

Les zones les plus inesthétiques seraient à traiter en priorité sont :

- la portion de la rue de la Gare entre la voie de chemin de fer et la rue de la Lauch,
- la rue du Berger,
- la rue des Fleurs entre la rue de la Gare et la rue des Alouettes

éventuellement une tranche conditionnelle de la partie

de la rue des Fleurs allant de la rue des Alouettes à la rue d'Eguisheim.

Ces travaux sont estimés à 450 000 € TTC.

Le conseil municipal, après délibération :

- décide d'exécuter les travaux en question (17 pour, 1 contre),
- approuve le plan de financement comme suit :
  - participation ERDF 120 000 €
  - emprunt 250 000 €
  - autofinancement 80 000 €

### Relais d'assistantes maternelles

Le comité directeur du SIVOM du canton de Wintzenheim dans sa séance du 11 octobre 2010 a décidé d'étendre ses compétences à l'animation et à la gestion d'un relais d'assistantes maternelles. Cette décision nécessite préalablement une modification des statuts et donc de recueillir les délibérations conformes de chacune des assemblées délibérantes du canton.

Le conseil municipal, après délibération :

adopte les modifications des statuts du SIVOM, avec extension des compétences pour l'animation et la gestion d'un relais d'assistantes maternelles, estime que la charge financière engendrée par cette nouvelle compétence n'est pas à prendre en compte par les communes, décide de ne pas transférer au SIVOM (1 pour, 17 contre) la compétence « relais d'assistantes maternelles ».

### Informations et divers

Le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de sa délégation permanente, il n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés :  
section 37 n° 470/70 et 468/70,  
section 15 n° 33,  
section 49 n° 167/60.



## HERRLI'ADOS

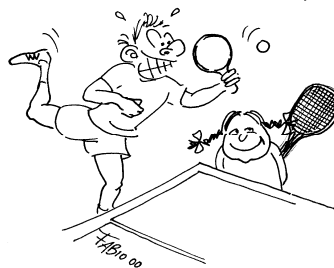
Prochain rendez-vous mensuel le  
**Vendredi 17 décembre 2010**

L'association a débuté ses activités le 22 octobre 2010. Ce fut l'occasion pour les jeunes présents de célébrer Halloween en décorant des citrouilles, de se rassembler autour de jeux de société ou de profiter d'une séance de manucure qui a remporté l'adhésion de toutes les filles présentes. Le 26 novembre, l'équipe s'est attelée à la décoration de la salle en customisant des toiles qui seront suspendues aux murs et en proposant un atelier « crochet tunisien » pour confectionner des housses de portables.

Si vous avez entre 10 et 16 ans, il est toujours temps de nous rejoindre et de vous inscrire (cotisation de 10 € pour l'année).

Pour le bon fonctionnement de l'association, nous sommes toujours preneurs de :

- restes de peinture à l'eau
- pinceaux
- jeux de société
- table de ping-pong
- baby-foot
- poufs
- Portemanteaux
- Plaids
- Chutes de tissu.



Merci à l'avance pour votre générosité.

OUAR Aziz, Président  
JOANNES-DONAZ Christine, Vice-présidente

## FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNEE

La bibliothèque sera fermée du 23 décembre 2010 au 03 janvier 2011  
Réouverture :

A partir du mardi 4 janvier 2011, l'équipe de bénévoles vous retrouvera pour une nouvelle année de lecture

### RAPPEL



## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

*Les nouveaux habitants de la commune, non déclarés à la mairie, peuvent s'inscrire sur la liste électorale jusqu'au 31 décembre 2010 à la Mairie.*

*Les ressortissants de l'Union Européenne peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires.*





## Marché de Noël 4 et 5 décembre 2010

FURSTENBERGER André		Sapin - vin chaud - café
MASSON Karin		Bijoux et cartes fait main, gâteaux de Noël
SENN Anick		Petits cœurs en tissu garnis de lavande
KOENIG Jean Luc		Objet - Jouets en bois
PETITJEAN Nadège		Tableaux déco - Cartes de voeux
MULLER Bernard		Pommes - Jus de pomme
BOITHIOT Marie Thérèse et Gaby		Jouets - Jouets en bois - Articles africains bricolage divers
ECOLE MATERNELLE		Divers bricolages de Noël
LES GRENOUILLES SPORTIVES + ECOLE ELEMENTAIRE		Bricolage divers de Noël
SCHILLINGER Odette		Sujets de Noël - Anges - Arrangements de Noël
MEYER Marie-Claire		Patchwork - Point compté et gelées de fruits
LIECHTY Elisabeth		Maisonnets pour oiseaux
COMMUNAUTE DE PAROISSES DES 3 CHATEAUX		Artisans du Monde - Commerce équitable
FURSTENBERGER Gaston		Miel d'Alsace labellisé I.G.P
PERCUDANI Isabelle		Produits italiens, alimentaires ou non alimentaires (cosmétiques, huiles d'olives, vin etc ...)
ASSOCIATION LES JOLIS MOLLETS		Gâteaux de Noël
ROHMER Viviane		Bijoux
HEBINGER Valérie		Tissus - Pains d'épices

**Dimanche :**  
tartes flambées à emporter



**Inauguration du Marché : samedi 4 décembre à 15 h**

**Tombola : samedi et dimanche**  
Plusieurs lots à gagner

**Horaires d'ouverture :**  
Samedi de 14 h à 18 h / Dimanche de 10 h à 18 h



## Les Grands Anniversaires du mois de Décembre 2010

VOGEL née Denise GUTH le 02/12/1937  
GLEE née Annette SCHNEIDER le 02/12/1939  
BANNWARTH née Berthe STEMPFEL le 05/12/1930  
ADAM née Marie Rose GROSS le 08/12/1927  
URECHIA Ursula née le 08/12/1931  
HERTZOG Yves né le 17/12/1929  
FUCHS Marie-Eve née le 19/12/1926  
ROHMER née Hélène GROSS le 21/12/1927  
FREYDRICH née Christiane HEIMBURGER le 23/12/1939  
STRUB Achille né le 24/12/1937  
BANNWARTH Justin né le 25/12/1930



## NAISSANCES

**Lisa**

née le 06 novembre  
fille de  
Angélique Blanck et Samuel Olivier



**Agathe**

née le 18 novembre  
fille de  
Emilie Rich et Jean Philippe Vadelorge

## DECES

**Gertrude ALTHERR**

**le 31 octobre 2010**



## EXTRAIT DE L'ARRETE DU MAIRE CONCERNANT LES BRUITS DE VOISINAGE

### Article 3 :

« L'arrêté du Maire stipule que les travaux de bricolage, de jardinage ou d'activités professionnelles réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, taille bordures, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, etc ... susceptibles de causer une gêne particulière pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés que dans les créneaux horaires suivants :

- **les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h**
- **le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h**
- **les jours fériés et les dimanches sont exclus. »**



La fréquence de ces travaux ne doit pas être excessive ou continue.

La carrière de Herrlisheim Holcim Granulats a obtenu le label « Site reconnu pour son respect de l'environnement, niveau 4/4, le 14 décembre 2009 » pour leur implication dans la maîtrise des impacts environnementaux du management environnemental et de l'intégration locale.

Le trophée a été remis lors d'une réception à Marckolsheim le 29 octobre 2010.

La Commune félicite cette entreprise pour son engagement dans la protection de l'environnement

## Petites annonces

### Location

#### A LOUER

Non loin du centre de Herrlisheim, box de 18 m<sup>2</sup> pour voiture, moto, combi, stockage de petit matériel, garde de meubles etc...

**Tél. 06 72 25 89 80**

### Automobile

#### Personnel Peugeot retraité vend

308 Premium pack HDI 110 cv  
5 portes - 06/09 - 12 000 km - 17 200 €

Gris shark - Etat neuf - Très soignée

Non fumeur - Couche garage. Sous garantie.  
**Tél. 03 89 49 24 07** (avec messagerie si absent)

### Divers

Herrlisheim loue F4, 90 m<sup>2</sup> duplex, TBE, placards, balcon sans vis-à-vis, parking, cave, garage.

Libre au 1er février 2011.

Loyer 680 € + 100 € charges chauffage compris

**Contact : 06 81 84 69 44**

Jeune femme donne cours de remise à niveau en maths (niveau collège)

**Tél. 03 89 49 35 32**

### HERRLISHEIM

Donne petit chat 3 mois, mâle, noir et blanc.

**Tél. 03 89 49 35 55 à partir de 14 heures.**

Assistante maternelle dispose de deux places pour un bébé et un enfant de 2 à 3 ans à partir de décembre 2010.

**Tél. 03 89 86 42 18**



Les jeunes de la  
**Troupe Théâtrale de Herrlisheim**  
présentent  
**«Les Quatre Saisons»**

conte de Noël, mis en scène par Sabine ANCEL

**Mardi 14 décembre 2010**  
**à 20h00**

**Salle Saint-Michel à Herrlisheim (68420)**

**Tarif unique de 3 €**  
**Réservation au 03.89.49.27.45**

IMPRIME A LA MAIRIE DE HERRLISHEIM TEL. 03 89 49 39 80 - FAX. 03 89 49 39 81

Directeur de publication : M. Gérard HIRTZ, Maire

E-mail. : [contact@herrlisheim-pres-colmar.fr](mailto:contact@herrlisheim-pres-colmar.fr)